

Le tribunal, dans la cause d'information qui s'instruit actuellement à Montréal pour la béatification de M. Olier est constitué comme suit :

Vice-Postulateur, M. l'abbé P. de Foville, P. S. S.

Juges, MM. L. D. A. Maréchal, V. G., Administrateur,

R. P. Estevenon, sup. des Pères du St-Sacrement,

P. N. Bruchési,

M. G. Bourassa ;

Procureur fiscal, M. Z Raicot ;

Curseur, M. l'abbé A. Levallois, S. S ;

Notaire actuaire, M. J. M. Emard ;

Notaire adjoint, M. W. C. Martin ;

NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome. — Le Cardinal-Vicaire a béni solennellement la nouvelle chapelle de saint Stanislas de Kosika à Saint-André du Quirinal.

On sait que les anciennes chapelles, qui se trouvaient dans l'ancien noviciat des Pères jésuites, ont été démolies avec lui et remplacées par une maison d'habitation pour la domesticité de la famille de Savoie. Les nouvelles chapelles ont été reconstruites à côté de la sacristie de Saint-André et ont exactement les mêmes proportions, la même forme et la même décoration que les anciennes, dont on a pu conserver et transporter les portes, le plafond, les autels, les tableaux et les divers ornements.

France. — La Grotte de Lourdes a reçu, le 20 novembre dernier, la visite de Son Excellence M. le baron de Morenheim, ambassadeur de Russie. Ce diplomate, qui, comme on sait, est un excellent catholique, était accompagné de toute sa famille.

Une agréable surprise l'attendait au sanctuaire. Un jour qu'il assistait au salut au milieu des siens, un chant des enfants de la maîtrise fit battre soudain son cœur : c'était un air russe auquel le maître de chapelle avait adapté les paroles de l'*O Salutaris*.

Le nom de Notre-Dame de Lourdes a retenti sur la terre de Chaldée, qui fut la patrie d'Abraham, et où s'élevèrent les puis-